

Appel à candidatures pour les Studios d'Écriture Nomades, résidences d'auteur·rice·s en Drôme et en Ardèche

«La fin du monde connu n'est pas sa dissolution, mais sa transformation. Il faut chercher le moyen d'habiter le monde nouveau, en y apportant ce que l'on conserve en soi de particulier.»

Léonora Miano, *L'impératif transgressif*

Le dispositif

Les Studios d'Écriture Nomades sont un dispositif de La Comédie de Valence imaginé par son directeur, Marc Lainé, et l'autrice Penda Diouf, membre de l'Ensemble artistique de La Comédie, à destination des auteur·rice·s dramatiques. Il permettra chaque saison à deux auteur·rice·s, l'un·e français·e et l'autre étranger·ère francophone, d'être accueilli·e·s pour deux mois en résidence en Drôme ou en Ardèche, et de percevoir une bourse pour écrire un texte de théâtre.

Au cours de leur travail d'écriture, les auteur·rice·s auront la possibilité d'éprouver leur texte au plateau avec des acteur·rice·s de la région, avec les membres de l'Ensemble artistique, ou avec d'autres artistes, chorégraphes, scénographes, musicien·ne·s... en fonction de leurs besoins.

Chaque appel à candidature a une thématique spécifique, liée à la saison du CDN. Une invitation poétique lancée aux participants leur permettra de trouver matière à réflexion, ouverture, inspiration pour appréhender leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de :

- Aboutir à l'écriture d'un texte dramatique.
- Permettre à des auteur·rice·s une mise en pratique et une mise en dialogue avec d'autres artistes de toutes les disciplines au cours du processus d'écriture.
- Permettre à des auteur·rice·s d'écrire au contact d'un territoire et de ses habitant·e·s et que cet ancrage régional puisse éventuellement nourrir le processus d'écriture.
- Favoriser notamment des premiers gestes d'écriture dramatique.

Conditions d'accueil

- Deux mois de résidence (possibilité de fragmentation en fonction des disponibilités: 4 x 2 semaines ou 2 x 1 mois).
- Prise en charge des hébergements, des repas et d'un aller-retour domicile/lieu de résidence et des trajets inhérents à la résidence (temps de rencontres, ateliers, restitution...)
- Allocation d'un montant de 3000 euros brut en droits d'auteur par mois, sur deux mois, pour chacun des auteur·rice·s en résidence.
- Prise en charge d'un accompagnement artistique et technique pendant la résidence dans la limite de 3000 euros TTC et mise à disposition ponctuelle d'un espace de travail pour les temps pratiques. Le travail avec des acteur·rice·s se fera exclusivement

avec des interprètes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les artistes d'autres disciplines, le choix se fera en dialogue avec le CDN.

- Un temps de lecture sera organisé et financé à la fin de la période de résidence, dans le territoire sur lequel le texte aura été écrit.
- Une micro-édition du texte à tirage limité pourra être envisagée dans le cadre d'une collection initiée par La Comédie.

Appel à candidatures

Pour cette saison 2021-22, deux auteur·rice·s seront accueilli·e·s en résidence, à l'automne 2021 (restitution de la résidence avant fin décembre 2021) et au printemps 2022 (restitution avant fin juin 2022), l'un·e dans une commune de la Drôme et l'autre dans une commune de l'Ardèche. Cet appel est à destination des auteur·rice·s de tout l'espace francophone.

La thématique de cet appel à candidature est la construction. Cette thématique, après celle de l'hospitalité et en lien avec le nécessaire changement de paradigme lié à la situation mondiale, pourrait être un espace de projection pour les auteur·rice·s.

L'invitation poétique de cette saison est de Léonora Miano dans *L'impératif transgressif*, Editions de l'Arche, p.24 :

«La fin du monde connu n'est pas sa dissolution, mais sa transformation. Il faut chercher le moyen d'habiter le monde nouveau, en y apportant ce que l'on conserve en soi de particulier.»

Critères d'éligibilité

- Auteur·rice édité·e ou non, émergent·e ou non.
- Se libérer de ses activités professionnelles durant les différentes périodes du séjour prévues à l'automne 2021 pour la première résidence et au printemps 2022 pour la seconde.
- Avoir pour désir d'explorer la thématique de la saison en s'inspirant si besoin et envie de la citation ci-dessus.

Critères de sélection

- Qualité du projet d'écriture pour la résidence.
- Imaginer le lien éventuel du projet avec le territoire et notamment la possibilité d'organiser des temps d'ateliers, de rencontres ou d'échanges avec des habitant·e·s ou des acteur·rice·s du territoire au cours du processus d'écriture est un plus. Détailler le projet ou les envies le cas échéant. .
- Préciser avec des artistes de quelle(s) discipline(s) le projet d'écriture pourrait entrer en dialogue et quelle forme pourrait prendre ce dialogue au moment du processus d'écriture.
- Envoyer, pour celles et ceux qui le souhaitent, un texte (dramaturgique ou non) qui a été écrit précédemment (l'envoi n'est pas obligatoire, notamment pour les premiers gestes d'écriture)

Procédure de candidature et sélection

Les auteur·rice·s devront envoyer une lettre de candidature avec leur parcours, ainsi qu'un projet détaillé d'écriture et de résidence (trois pages maximum), avant le 31 mars au format PDF à l'adresse: studiosnomades@comediedevalence.com

Un jury composé de membres de l'Ensemble artistique, de membres de l'équipe de La Comédie, et d'acteur·rice·s du territoire se réunira à partir de mai pour choisir deux dossiers.

Les réponses seront données à partir du 31 mai 2021.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre les candidat·e·s sélectionné·e·s et La Comédie.